



POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

8 septembre 2022

Les participants au Régime de retraite dans les services publics du N.-B. recevront un rajustement au coût de la vie de 5,24 %

Fredericton, Nouveau-Brunswick – Le conseil des fiduciaires du Régime de retraite dans les services publics du Nouveau-Brunswick (RRSPNB) a le plaisir d’annoncer que la solide situation financière du régime lui a permis d’approuver un rajustement au coût de la vie (RCV) de 5,24 % pour les plus de 40 000 participants. Le conseil a été en mesure d’accorder un tel rajustement chaque année depuis que le RRSPNB a été converti en régime à risques partagés.

Les rendements élevés du RRSPNB ainsi que la conception à faible risque d’un régime à risques partagés et l’expertise de gestion active du gestionnaire des placements du régime, Vestcor, ont permis au RRSPNB de maintenir une situation financière positive malgré le récent repli des marchés financiers mondiaux. Pour l’exercice financier du régime qui s’est terminé le 31 décembre 2021, l’actif du RRSPNB a obtenu un rendement de 9,23 % (avant déduction des frais de gestion des placements), ajoutant 606 millions de dollars d’actif total au régime. Au cours de la période à plus long terme depuis la conversion du régime en 2014, le rendement des placements a été de 7,93 % par année (comparativement au rendement de 6,93 % de l’indice de référence de la politique de placement).

« Le RRSPNB est conçu pour offrir à ses participants un régime de retraite sûr, abordable et durable à long terme. Pour que ce soit effectivement le cas, il faut adopter une approche prudente et stable lorsqu’il est question d’investir l’actif du régime, a déclaré Katherine Greenbank, présidente du conseil des fiduciaires du RRSPNB. Je suis moi-même une participante du RRSPNB, et je suis fière d’annoncer qu’il demeure résilient et bien capitalisé, comme le veut sa conception, malgré les récentes périodes tumultueuses sur les marchés financiers et la flambée des taux d’inflation. »

Pour décider du RCV, le conseil des fiduciaires a évalué la santé financière du régime en étudiant les résultats d’une série d’examen indépendants de gestion des risques qui ont été menés dans le cadre de l’évaluation actuarielle du régime. Le conseil a ensuite consulté la politique de financement du RRSPNB pour déterminer si les fonds disponibles permettaient d’accorder le RCV. Les plus récents résultats ont confirmé que le niveau de provisionnement du régime demeurait positif avec un coefficient de capitalisation du groupe avec entrants de 134,8 %, une hausse par rapport au taux de 130,4 % de 2021. En examinant les résultats au regard des exigences de la politique de financement, le conseil a conclu qu’il pouvait accorder un RCV de 5,24 %. Ce taux s’avère très avantageux par rapport à la hausse de 5,56 % de l’indice des prix à la consommation du Canada. Les participants bénéficient ainsi d’une augmentation appréciable, et le régime demeure quant à lui en situation de surplus.

« Nous sommes heureux de constater que le rendement du régime a permis d’accorder ce RCV non négligeable de 5,24 % tout en protégeant la viabilité du régime au profit des participants actuels et futurs. La différence de 0,32 % pourrait être remise aux participants plus tard, si la situation financière du régime le permet », a fait remarquer Mme Greenbank.



Le rajustement au coût de la vie de 5,24 % sera appliqué le 1^{er} janvier 2023 aux prestations de tous les participants actuels, qu'ils soient actifs ou retraités ou qu'ils aient choisi de différer leur pension.

Le conseil du RRSPNB se compose actuellement de neuf fiduciaires (un poste vacant) et de deux observateurs. Quatre fiduciaires ont été nommés par les syndicats qui ont signé le protocole d'entente du RRSPNB et cinq fiduciaires ont été nommés par le gouvernement provincial (dont au moins un retraité). Il est possible de lire leurs biographies à la rubrique *Gestion du régime* du site rrspnb.ca.

Autres ressources importantes

Site Web du RRSPNB : rrspnb.ca

Rapport annuel 2021 du RRSPNB : rrspnb.ca/ra2021

Assemblée annuelle virtuelle d'information du RRSPNB de 2022 : 22 septembre 2022, midi – rrspnb.ca/aai2022

###

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :

Katherine Greenbank

Présidente du conseil des fiduciaires

Régime de retraite dans les services publics du Nouveau-Brunswick

info@rrspnb.ca